



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



20035214

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division de Charleroi

25 FEV. 2020

Le Greffier

N° d'entreprise : **0432 619 307**
Nom

(en entier) : **SOGEM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Grimard 39, 6061 Montignies-Sur-Sambre**

Objet de l'acte : Nomination du commissaire - Procuration

(Extrait des résolutions écrites de l'actionnaire unique prises le 17 février 2020)

1. L'actionnaire unique décide de nommer EY Réviseurs d'Entreprises SRL, dont le siège est sis à De Kleetlaan 2, 1831 Machelen (Brab.) et enregistrée à la BCE sous le numéro 0446.334.711 en qualité de commissaire pour un terme de trois ans, avec effet au 1er janvier 2020.

Le mandat du Commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social qui sera clôturé le 31 décembre 2022.

Le Commissaire désigne Madame Marie Kaisin, réviseur d'entreprises, pour le représenter et la charge de l'exercice de ce mandat au nom et pour le compte du Commissaire.

2. L'actionnaire unique décide de donner procuration à Ad-Ministerie BV, ayant son siège social à Brusselsesteenweg 66, 1860 Meise, représentée par Adriaan de Leeuw, à qui il donne pleins et entier pouvoirs pour agir en son nom et pour le représenter, qualitate qua, auprès du registre des personnes morales, des guichets d'entreprises et l'office TVA compétent à l'effet d'y effectuer toutes les démarches nécessaires pour effectuer toute publication dans le Moniteur Belge, et en conséquence, remplir, signer et déposer tous formulaires, y compris les formulaires de publication, faire toutes déclarations et en général, faire tout ce qui serait nécessaire ou utile à l'exécution du présent mandat, en promettre au besoin ratification.

Ad-Ministerie BV
représentée par Adriaan de Leeuw
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/03/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).